
Candidature au Master mention Gestion des Ressources Humaines

Formation continue

Préparation du mini – mémoire

Mini-mémoire à remettre en 2 exemplaires avec le dossier de candidature

Le mini-mémoire est un document de **15 à 30 pages maximum**. Il peut être structuré de la manière suivante : sommaire, introduction, deux ou trois parties principales, conclusion, bibliographie, table des matières, annexes.

Sur la base d'une revue de la littérature, qui sera présentée dans une bibliographie précise, le candidat développera les idées défendues par différents auteurs ainsi que ses réflexions personnelles sur le thème qu'il aura choisi parmi les ceux proposés :

- Quelle GRH en temps de crise ?
- Impacts de la crise économique sur la GRH
- Impacts de la mondialisation sur la GRH
- La place de l'éthique en GRH
- Droit du travail et GRH : quelles relations ? (possibilité de zoomer sur un point précis du droit, au choix du candidat)
- GRH et organisations publiques
- GRH et réseaux inter organisationnels / GRH territoriale
- Le management des bénévoles : quelles spécificités ?
- Le télétravail
- RSE et développement durable : quel rôle pour la fonction RH ?
- Egalité professionnelle hommes-femmes dans l'entreprise
- Le harcèlement psychologique au travail
- Le binôme DG-DRH dans l'entreprise
- GRH et génération Y
- Addictions et entreprise
- Impacts des NTIC sur la GRH
- Flexibilité du travail et équilibre travail - famille : compatibilité ou incompatibilité ?
- Les seniors et le travail
- GRH et gestion de la diversité
- L'innovation dans les pratiques de recrutement : impact des réseaux sociaux, etc.
- Compétences, formation et employabilité : quels enjeux ?
- Compétences individuelles et compétence collective : quels liens ?
- La GRH à l'international : quelles spécificités ? quels enjeux ?